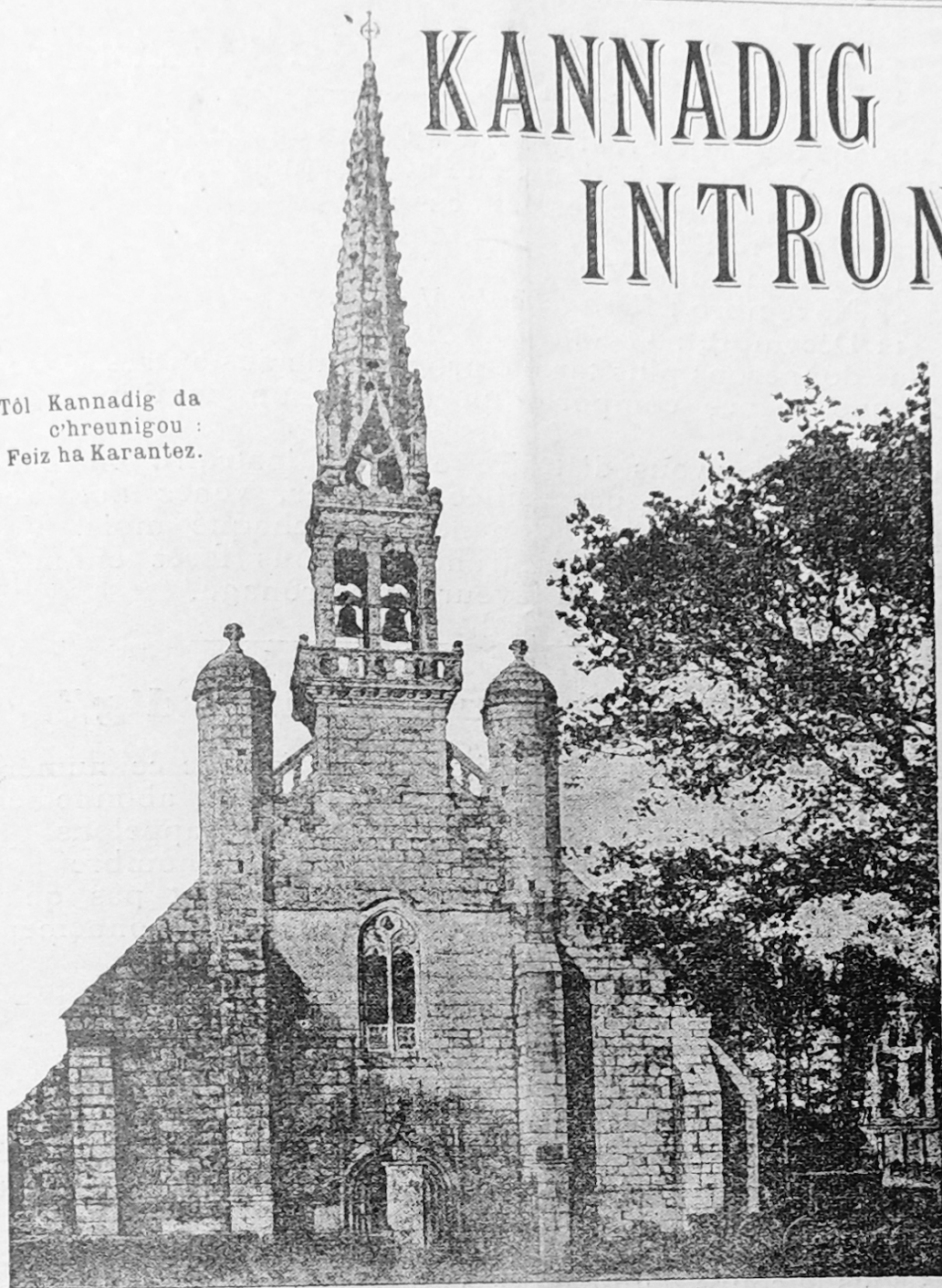


KANNADIG INTRON

« Tól Kannadig da
c'hreunigou :
Had Feiz ha Karantez.



VARIA KERZEVOT

Prix de l'Abonnement : 6 Francs par an.

Châteaulin, Imp. A. Corcuff.

Le Gérant : **LE Goff**.

Au Patronage Ker-Anna

Pendant tout l'hiver, il y aura au patronage deux séances de cinéma par mois, le deuxième et le quatrième dimanche. Voici le programme de ces séances :

- 1) 23 Octobre : *La terre Commande.*
- 2) 13 Novembre : *L'Occident.*
- 3) 24 Novembre : *Revanche du Maudit.*
- 4) 11 Décembre : *Vraiment un As.*

Nous donnerons plus tard le programme des autres séances. Chaque séance comporte un drame, un comique et un documentaire.

Si vous voulez vous distraire et vous instruire en même temps, durant les longues veillées d'hiver, venez nombreux au patronage, le 2^e et le 4^e dimanche de chaque mois. Vous ne regretterez pas vos trois francs et vous ferez en même temps une bonne œuvre en faveur du patronage.

Abonnement au "Kannadig"

La sixième année du Kannadig se termine avec ce numéro. Nous prions tous ses lecteurs de renouveler leur abonnement dans le courant du mois de Novembre. Nous rappelons que le Kannadig est payable d'avance. Un certain nombre l'ont oublié l'année dernière aussi, ils ne s'étonneront pas qu'on leur réclame, au début de novembre, deux ans d'abonnement.

UN MARIAGE A ODET

Le jeudi 22 Septembre, les Papeteries d'Odet étaient en fête pour célébrer, dans l'intimité, le mariage de René-Guillaume Bolloré avec Mlle Denise Rivière, dont les parents sont industriels à Nogent-sur-Marne.

Le ciel, attristé par quelques nuages, était à l'unisson des âmes sous le coups d'un deuil récent. Cependant, dès le début de la cérémonie, le soleil se montra radieux, comme un symbole d'une nouvelle aurore.

Dans la rustique et pieuse chapelle d'Odet se trouvait réunie la famille, les enfants formant en avant, de chaque côté de la nef, un décor gracieux, dans leurs atours empire, lorsque le clergé entra.

C'est Monseigneur l'Évêque de Quimper qui reçut les consentements et bénit les anneaux. Avant de procéder à la cérémonie, il adressa la parole aux deux fiancés et leurs donna de paternels conseils. Son Excellence profita de cette

circonstance pour rappeler la bienfaisante générosité de la famille Bolloré envers un grand nombre d'œuvres et en particulier envers le Séminaire. Il eut un mot aimable et révérend pour les chefs de la famille Bolloré-Thubé, présents ou absents, qui préparèrent ou soutinrent la prospérité de la maison Bolloré, et aussi pour la famille Rivière, qui doit sa fortune au travail acharné et consciencieux de son chef. Chacun sait l'esprit d'à-propos de notre vénéré Evêque et la façon délicate avec laquelle il sait aller droit aux âmes.

La messe fut célébrée par M. le chanoine Thubé, oncle du jeune marié. A son appel avait répondu Mgr Le Gouaz, archevêque de Port-au-Prince, qui l'honore de son amitié depuis les longues années où ils vécurent à Vannes, sous le même toit épiscopal.

L'assistance recueillie partageait l'émotion des deux familles, dont les regards allaient des époux à l'autel et de l'autel aux époux. Quand aux jeunes mariés eux-mêmes, leur attitude modeste et réservée faisait comprendre qu'ils pressentaient les importantes responsabilités qu'ils venaient de contracter et qu'ils confiaient à Dieu même la sauvegarde du bonheur dont l'espoir remplissait leurs cœurs l'un pour l'autre. La cérémonie tout entière se déroula dans une atmosphère de simplicité, d'intimité et de piété qu'il faudrait souhaiter à toutes les bénédictions nuptiales.

Sous une tente dressée pour la circonstance, se réunirent autour de la table fleurie les plus proches parents de la famille. Dans une autre salle, toute proche, la famille élargie du personnel de la maison, au nombre de plus de 400, se trouva rassemblée pour le banquet des noces. Pendant ce temps, le personnel de Cascadec, au nombre de plus de 600, participait aussi à la joie de la grande famille Bolloré en prenant part à un banquet semblable à Scaër. Les ouvriers des Papeteries d'Odet et de Cascadec ont coutume, en effet, de partager tristesses ou joies de ceux qui veillent avec sollicitude à maintenir prospère l'industrie qui les fait tous vivre. Aussi voyait-on avec satisfaction, dans le salon où les époux recevaient les vœux de bonheur de leurs invités, les grands bouquets offerts par le personnel des diverses usines, par les chauffeurs de la maison et même les marins du yacht.

Il y avait dans ces témoignages une unanimité pour redire les sentiments de tous : Vivez heureux, vivez longtemps, comme votre vénérable arrière-grand-mère dont on vient, dans une intimité plus discrète encore, de fêter les cent ans ; répandez autour de vous, comme l'ont voulu vos parents, bonheur et prospérité sur tous ceux qui vivront dans votre rayonnement.

Annonces Paroissiales

- 3^e Dimanche d'Octobre, messe à St-André à 7 h..
4^e Dimanche, messes au Bourg à 6 h. 30, 8 h. et 10 h..
5^e Dimanche, messes au Bourg à 6 h. 30, et 8 h., grand'-
messe à Kerdévoit à 10 h..
Mardi, fête de la Toussaint, messes au Bourg à 6 h. 30,
8 h. et 10 h.. Vêpres de la Toussaint à 2 h., sermon, vêpres
des morts et procession au cimetière.
Mercredi, 2 Novembre, fête des Morts, messe à 6 h. 30 ;
office à 8 h..
1^{er} Dimanche de Novembre, pardon de St-Guénal, messes
au Bourg à 6 h. 30, 8 h. et 10 h.. Vêpres à 2 h., procession,
bénédictio du St-Sacrement.
2^e Dimanche, messe à Kerdévoit à 7 h. ; messes au Bourg
à 8 h. et 9 h. 45. Avant la grand'messe, service solennel pour
les Fondations et les soldats morts à la guerre.

Baptêmes

- 13 Septembre : Michel - Louis - Henri Le Dé. Kernoas.
Parrain : Henri Coustans. Marraine : Marie Le Dé.
24. — Marie - Thérèse Guillou, Lestonant. Parrain :
Guillaume Guillou. Marraine : Marie Saliou.
28. — Marie-Perrine-Jeanne-Renée Huitric, Kervreillant.
Parrain : René Huitric. Marraine : Marie-Perrine Le Roux.

Mariages

- 20 Septembre : Entre Yves Rolland, Saint - Corentin et
Hélène Kergourlay, Plas-an-dans.
22. — Entre René-Guillaume-Marie Gaston Bolloré, Odet,
et Denyse Rivière, Nogent-sur-Marne.

Décès

- 10 Septembre : Marie-Corentine Soliou, 37 ans, Kéranna.
25. — Joseph-Marie Pétilion, 50 ans, Moulin de Kergonan.



Jésus Adolescent

La vie de Jésus, adolescent, à Nazareth, se raconte en deux mots : il grandissait, il obéissait. Il obéissait à son père et à sa mère ; il grandissait en sagesse, en grâce et en âge, devant Dieu et devant les hommes. Rien d'extraordinaire, rien d'éclatant, rien qui sorte en apparence des lois de l'humanité. Il se développe physiquement comme tous les enfants et montre, d'année en année, l'intelligence

et les vertus, la force et le charme qui conviennent à son âge. Aucun obstacle n'entrave cette croissance parfaite.

Jésus fut élevé comme les Galiléens de son âge dans la petite ville de Nazareth.

Enfant, il prit part à leurs jeux tranquilles. Jeune homme, il a dû se mêler à ses compagnons, s'asseoir au milieu d'eux, vivre de leur vie ; il les étonnait par sa sagesse, mais il avait le rayonnement de la bonté, le charme des âmes douces et humbles.

Rien ne ressemblait moins à notre éducation moderne que l'éducation du jeune israélite, en Judée, au temps d'Hérode. L'école publique joue un rôle prépondérant parmi nous, elle enlève l'enfant à l'école paternelle, depuis la dixième année jusqu'à la vingtième, pour le livrer au maître. Jérusalem, seule, possédait une école populaire, appelée la maison du Livre.

L'adolescent Juif s'élève à la maison paternelle, à la synagogue, à l'atelier. Dans la maison, il reçoit les conseils du père et de la mère ; à la synagogue, il apprend à lire le livre de la Loi ; à l'atelier, il se forme à un état.

L'éducation domestique, chez les Juifs, exclusivement religieuse et patriotique, se concentrait dans la Loi, la morale et l'histoire ; son but était de former la conscience, d'y graver la loi de Dieu, la fidélité à ses préceptes et l'amour de la nation ; elle a été l'honneur et la force de ce peuple, le plus traditionnel qui soit au monde. C'est au foyer même que s'allume le patriotisme dans l'âme de l'enfant ; c'est au cœur du père et de là même qu'elle puise, avec la crainte de Dieu, la connaissance des commandements divins et s'initie au génie religieux d'Israël, à ses grandes destinées.

L'éducation s'imposait aux parents comme un devoir sacré. L'enfant, le premier-né, était pour eux les prémices de la vigueur du père, et le signe de la bénédiction de Dieu, une famille sans postérité leur semblait délaissée ou maudite.

Le législateur Juif ne cesse d'exhorter surtout le père à instruire son fils, chez lui à table, en voyage, sur les commandements et les bienfaits de Dieu et par contre, il ordonne aux enfants d'honorer leurs parents. Ce précepte vient immédiatement après les devoirs envers Dieu.

La maison du charpentier fut la première, la véritable école de Jésus ; il grandit là entre son père et sa mère, apprit d'eux à lire les écritures, entendit de leur bouche le précepte de la Loi et l'histoire de son peuple. Cet

adolescent qui se sentait et se savait le Fils du Père céleste voulait recevoir d'un père et d'une mère terrestres, les ordres, les enseignements de Dieu et être initié, comme tous les jeunes gens, à la vie et à la connaissance humaines.

FETES DE L'EGLISE

1 et 2 Novembre. — La Toussaint et la Fête des Morts

Les « Derniers Devoirs »

Il vient une heure où, pour employer la chrétienne formule, nous « passons à un monde meilleur. »

Quand nos parents, nos amis vont ainsi nous quitter nous nous sentons, plus que jamais, obligés envers eux et comme l'exprime fort justement le langage courant nous leur rendons *les derniers devoirs*.

Après les avoir peut-être assistés à leurs derniers moments, les avoir consolés eux et leur famille, leur avoir procuré la visite du prêtre, pour finir nous les accompagnons à leur dernière demeure.

Nous honorons nos morts.

Mais honorons-les bien ! Un salut, un coup de chapeau ce n'est pas assez. On accompagne parfois le mort sans aucune pensée pieuse, on entre à l'église comme dans tout autre lieu, sans un signe de croix, sans un « bonjour » au Maître divin qui est là, on assiste à la messe sans penser à ce qu'est la messe, au soulagement que le Saint-Sacrifice peut apporter au défunt, on serre la main aux parents et c'est tout !...

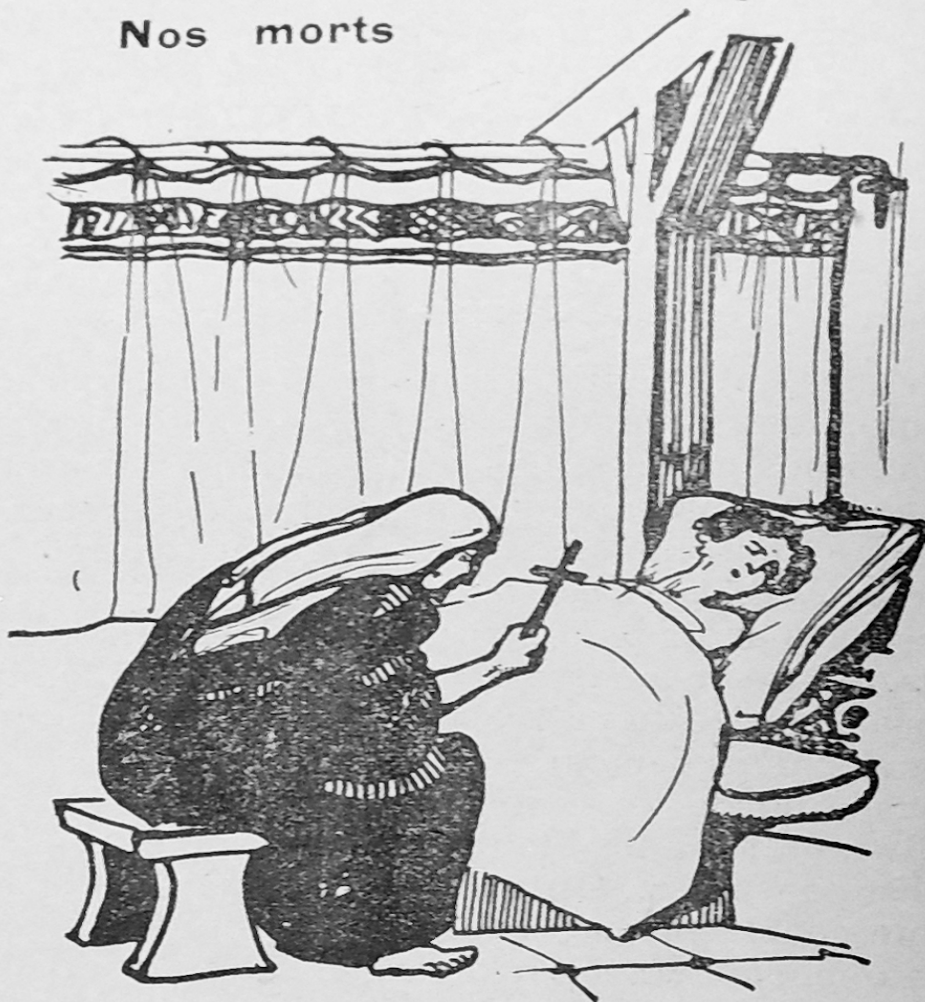
Il y a même des hommes qui attendent dehors la fin de la cérémonie ou se réunissent au cabaret pour boire une chopine. En vérité, est-ce convenable ? La simple politesse vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des parents du mort condamne cette attitude.

Non, ce n'est pas ainsi qu'un chrétien honore ses morts. Il entend bien entourer le cercueil d'hommages extérieurs, mais il veut surtout offrir au défunt l'hommage de ses prières, pour le soulagement de son âme.

Lui eut-il refusé un service sur la terre ? Non probablement... Eh bien ! pourquoi lui refuser l'aumône d'une bonne prière, bien faite, d'une messe bien entendue :

Un jour... ce sera notre tour... Heureux serons-nous de trouver des âmes compatissantes qui, elles aussi, voudront bien, comme nous l'avons fait pour d'autres, nous rendre les *derniers devoirs*.

Nos morts



Ils sont morts ! as-tu dit, et voilà que tu pleures.
Des pleurs, ah ! si brûlants ! sans fraîcheur, sans espoir...
Morts à jamais ? Non, non, attends une ou deux heures,
Toi qui ne vis qu'un jour et tu vas les revoir !
Tu dis qu'ils sont perdus, — non, non, Dieu te les garde !
Tu les aimais — le Christ les aime plus que toi !
Ils ont fermé leurs yeux, — leur âme te regarde !
Ils ne t'ont rien laissé, — si : leur cœur et leur foi !

Tu dis qu'ils sont partis, — partis ? non, ils arrivent !
Ils sont rapatriés et c'est toi le banni !
Tu dis qu'ils ne sont plus, — ils sont toujours, ils vivent !
C'est toi qui vas mourir, — ils sont dans l'infini !

Tu dis que c'est la nuit, — c'est un lever d'aurore !
Tu dis que c'est la fin, — c'est le commencement !

Tu dis que c'est l'hiver, — le printemps vient d'éclorre !
Crois ! C'est Dieu qui dit vrai, c'est le monde qui ment !

— Ames des bien-aimés, volez, saintes colombes !
Adieu, mes bien-aimés, je vous suivrai des yeux,
Pour m'élever à Dieu, je m'aide de vos tombes,
Ce sont les escaliers des cieux !

Un Missionnaire indien.

LE CONTRADICTEUR INATTENDU



Le conférencier anticléricale avait longuement déblatéré contre les communautés religieuses.

— Personne ne demande la parole ? interroge le président. Se dégageant brusquement, un ouvrier lève le doigt.

— Silence ! crie le président, il y a un contradicteur.

Sur l'estrade, le gros conférencier s'est levé pour mieux voir son pitoyable adversaire. Dans la salle, un peu partout déjà on s'apprête à rire.

Il a l'air si gauche, ce contradicteur... Ah ! il est joli l'avocat des Sœurs...

Notre homme ne fit pas de longs frais d'élocution. D'une voix forte et assurée, il dit simplement :

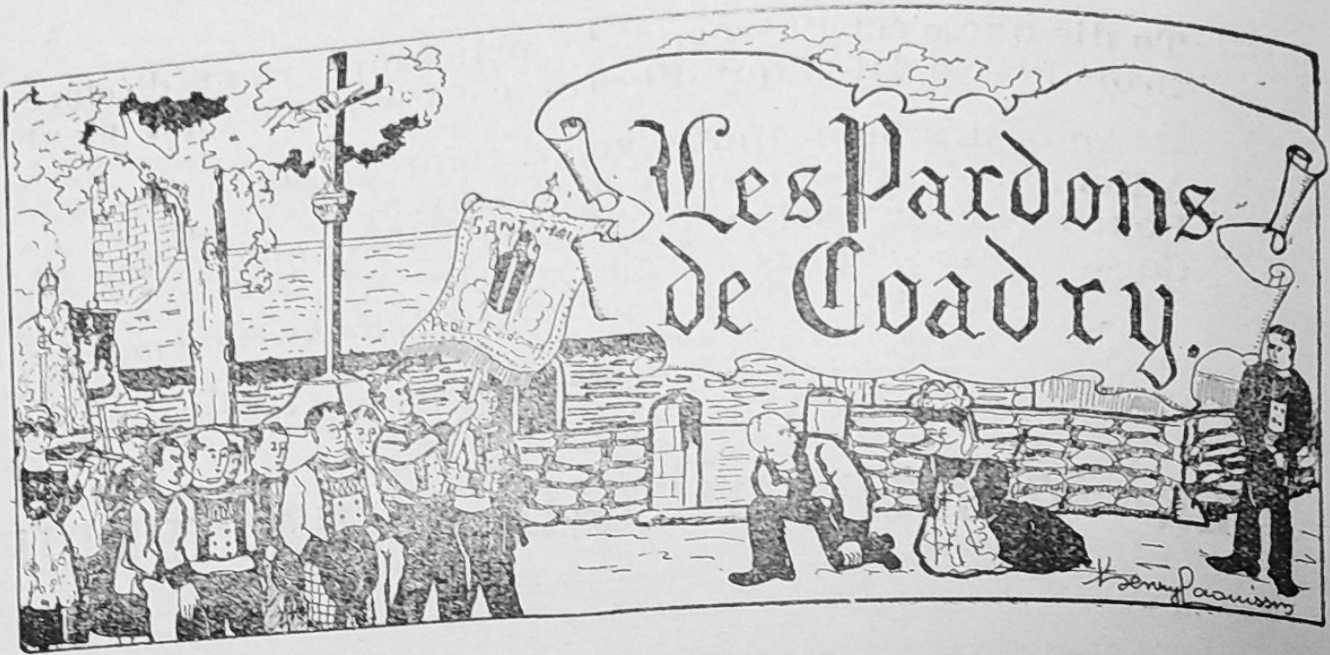
« Il y avait la diphtérie chez nous. La Sœur a soigné ma femme et ma fille : ma femme a été guérie ; ma fille a été guérie ; la Sœur est morte. »

Le peuple a du bon sens et du cœur. Le contradicteur descendit de l'estrade sous une salve d'applaudissements sympathiques.

Tout le monde avait compris.

Peuple de France.

Aucun de ceux qui auront aimé les pauvres ne sera effrayé aux approches de la mort. *St Vincent de Paul.*



Chapelles de Cornouaille

KOADRI EN SCAER

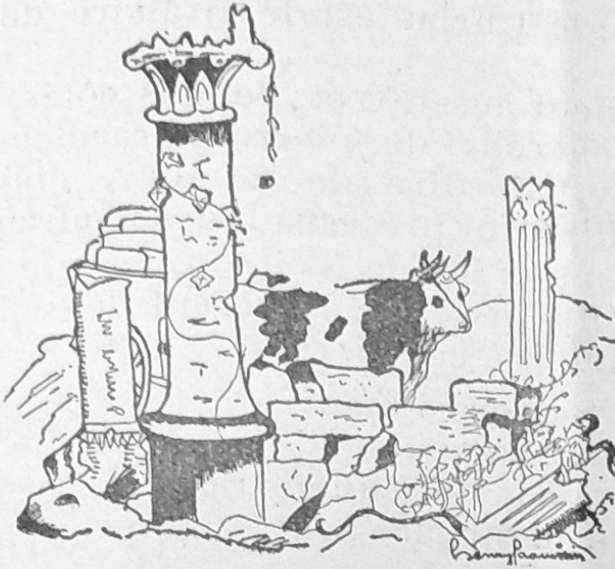
Voici, d'après la légende locale, quelles seraient les origines de la chapelle et des pierres de Coadry.

Un temple païen se dressait à Coadry lorsqu'arrivèrent dans la région le père Ratian et sainte Candide, patronne de Scaër. Il fut bien vite délaissé et tomba en ruines.

Le comte de Trévalot, seigneur du pays, est un jour attaqué par son ennemi, le seigneur de Coatforn qui a une réputation de terrible cruauté. Malheur à celui qui pénètre dans son domaine ! Il est aussitôt roué de coups, égorgé scié et son cadavre est jeté en pâture aux chiens du seigneur. Ce seigneur a eu 12 femmes qu'il a fait périr l'une après l'autre dans un gouffre avoisinant le donjon de son château.

Pour le comte assiégé dans son propre manoir, humainement parlant, tout est perdu. Que faire ? Le vieux comte est chrétien. Si le Christ lui donne la victoire, sur ses terres, il fera bâtir une chapelle en son honneur.

L'ennemi est vaincu. Où construire la chapelle ? Le comte convoque son conseil. Les avis sont partagés. On finit cependant par tomber d'accord. Un char, attelé de bœufs, sera rempli de pierres. Les bœufs seront chassés de la cour et laissés à eux-mêmes. A l'endroit où il leur plaira de s'arrêter, on bâtira la chapelle du Christ.



Or il advint que les bœufs firent station près des ruines du temple païen de Coadry, On alla quérir aussitôt des ouvriers. Ceux-ci arrivent le lendemain pour l'érection de la chapelle. Mais, ô prodige ! les ronces et les épines ont complètement disparu, et voici que les pierres qui gisaient en désordre sur le sol se trouvent alignées le long

des fondations. De plus un jardin apparaît, émaillé de fleurs les plus variées, et arrosé par une source abondante dont les eaux miraculeuses guériront les pèlerins malades qui se rendront à Coadry.

La chapelle bientôt surgit, et son clocher, le plus haut des alentours, est construit par un géant sans le secours d'aucun échafaudage.

Dès lors, de toutes parts, les pèlerins accourent à Coadry, et il faut construire des hôtelleries pour les héberger.

Le XII^e siècle vit changer la face des choses. D'après une vieille gwerz bretonne, une cruelle disette se fit sentir dans le pays. Les pèlerins en furent rendus responsables, et comme on n'en voyait pas la fin, des malandrins mirent le feu à la chapelle. La foule cessa dès lors de venir à Coadry.

Deux siècles plus tard, des miracles se produisirent à la fontaine sacrée, et comme on avait oublié le nom du Saint que l'on y priait jadis, on demanda à Dieu de vouloir bien éclaircir le mystère. Et alors, dit le vieux chant breton :

Hon Jesus-Christ evit e c'hloar
A zigaças var an douar
Men rous peïdre hini vouier
E voa Jesus bars a beder.

Parmi ces pierres, les unes portaient des croix, d'autres des clous ou des couronnes.

Ar groas a voa en darn ane
Darn all an tach en daou goste
Darn all form ar gurunen spern
En toullas betec an esquern,
Ha toul al lanç en e galon
Mercou oll euz e Bassion.

Dès lors, plus de doute : le Christ est le titulaire de la chapelle.

Les pèlerinages reprennent aussitôt et, de tous côtés, on accourt à Coadry, pour y chercher des pierres miraculeuses.

Ces pierres de Coadry, au dire de Cambry, étaient considérées comme des talismans préservant des naufrages, des chiens enragés et des maux d'yeux.

Trois strophes de la vieille gwerz énumèrent les effets merveilleux que l'on attribuait à ces pierres.

Ar Men a zant Salver zo mad
Demeus an droug a zaoulagad
Roz an derzien neus quet güell tra
Egeret eva dour divarnâ.

Ha neuze d'ar graguez a ve
En poan da c'henel bugale,
Ouz an dour, an tân, curunou,
Prézervi ra nep en dougo.

Ouz ar chass anrajet mad ô,
Ha da lagat d'ar vugale,
Evit miret na vent skoet
Gant bar na drouc avi ebet.

Dimanche 30 octobre, à Koadri, clôture de la mission de Scaër, prêchée par les pères Capucins. Grand pardon du Christ-Roi, pèlerinage de réparation et d'action de grâces.

AU SECOURS DES MISSIONS !

*Un bon petit gueux de l'Ouganda
ou la crise du vêtement, du vivre, et du couvert.*

Un matin de décembre, après une forte averse, les enfants nous arrivent tout trempés pour le catéchisme. Les petits garçons secouent leurs vêtements mouillés ; les petites filles jettent à terre la feuille de bananier qui leur a servi de parapluie.

J'appelle un écolier : il accourt en souriant. Ecoutez notre conversation.

— Pauvre Senneyndo, en quel état tu as mis la chemise que je t'ai donnée il n'y a pas un mois ! A d'autres elle aurait fait trois ans ! Maintenant c'est une chemise perdue. Je vois des trous devant, derrière, à droite, à gauche : elle est déchirée sur toutes les coutures.

— Père, rien d'étonnant ! Ma chemise ne me quitte ni le jour ni la nuit : elle me sert pour l'école et pour le voyage, à la maison et dans les champs. Rien ne la protège ; rien ne l'épargne. A chaque instant, ici ou sur la route, garçons et filles se moquent de moi.

— Je le comprends, mais qu'y puis-je ?

— Père, écris donc au pays d'où viennent les Blancs et dis-leur qu'ils m'envoient chemise et culotte ; car il m'en faut de convenables, au moins pour le dimanche.

— Mon pauvre Sennyendo, c'est la crise ! on va me répondre une fois de plus : Nous avons nos indigents sur place ; charité bien ordonnée commence par les nôtres !

— Mais y a-t-il chez les Blancs un garçon de mon âge qui n'ait qu'une chemise, et une chemise aussi misérable que la mienne ?

Dans l'après-midi je retrouve mon petit grimpé sur un jaquier et s'intéressant fort à tel gros fruit, encore vert pourtant.

— Que fais-tu là, Sennyendo ?

— Père, je cherche à manger, car le souper d'hier m'a laissé l'estomac vide et j'ai bien faim.

Y a-t-il beaucoup de petits Blancs à se lever au chant du coq, à se passer de déjeuner, à faire deux heures à pied pour venir au catéchisme. Ecris donc à ceux que tu as connus là-bas de penser un peu à nous.

Certain soir je fus appelé auprès de la vieille Anna, l'aveugle qui était plus mal.

J'eus la surprise de voir où couchait Sennyendo, Sur des bouts de briques, il avait équilibré, ou à peu près, un pan de tôle ramassé je ne sais où. Point de paille, point de draps ni de couverture. La fameuse chemise tenait lieu de tout.

— Vois-tu, Père, me dit le petit gars, l'Enfant-Jésus avait une vache et un âne qui souffiaient sur lui. Moi je n'ai même pas un chat... aussi vers le matin je grelotte un tantinet.

Chers lecteurs, pensez à Sennyendo et à ceux qui lui ressemblent et donnez largement votre obole à l'œuvre des Missions.

MAXIMES

On ne peut être sans maître
Le cœur n'en peut avoir deux.
Il faut être à Jésus ou à Satan
Vous êtes serviteur de celui dont vous faites la volonté.
Jésus est le meilleur de tous les Maîtres.
Satan est le plus cruel de tous les tyrans.
Choisissez Jésus-Christ pour votre roi.

❖ Histoire de Bretagne ❖

Organisation de la Province après la réunion LE PARLEMENT

Après les Etats, l'institution qui contribua le plus à conserver à la Bretagne sa vie propre et son autonomie, ce fut le Parlement.

Jusqu'en 1485, les Etats avaient possédé, outre le pouvoir législatif, des attributions judiciaires. A cette époque, François II leur retira ces attributions pour les réserver à un Parlement de Bretagne, corps sédentaire de hauts magistrats. Le Parlement avait également pour mission d'enregistrer les édits ducaux, puis royaux, en veillant toutefois à ce qu'ils fussent conformes à la constitution bretonne dont il était le gardien. Si ces édits portaient atteinte aux droits de la Province, le Parlement pouvait et devait en refuser l'enregistrement et avait la faculté de présenter des "remontrances".

Le Parlement, tel qu'il fut réorganisé par Henri II, comprenait quatre présidents, dont un avec le titre et les prérogatives de premier président, trente deux conseillers, deux avocats généraux et un procureur général. Il devait tenir chaque année deux séances ou sessions judiciaires de trois mois chacune ; l'une à Rennes en août, septembre et octobre, l'autre à Nantes en février, mars et avril.

Le Parlement était partagé en deux chambres : la *grand'-chambre* ou chambre des plaidoyés » et la *chambre des enquêtes*. En 1577, une troisième chambre fut instituée, la chambre criminelle, dite de la *Tournelle*, parce que les magistrats y siégeaient à tour de rôle ; enfin, en 1580, Henri III créa la *chambre des requêtes*. Cette organisation a persisté jusqu'en 1790.

Le nouveau Parlement était à peine entré en fonctions qu'apparurent les inconvénients du partage entre Nantes et Rennes. Entre les deux cités rivales, une lutte acharnée s'engagea qui dura sept ans ; ni les critiques, ni les calomnies, ni l'argent ne furent ménagés.

Nantes l'emporta d'abord ; le 25 juin 1557, Henri II établit à Nantes la session qu'il avait attribuée à Rennes ; il exprimait sa volonté bien arrêtée de couper court à l'immortelle émulation des deux villes.

Après sa mort, Rennes reprit ses réclamations, François II ordonna une sorte d'enquête, il interrogea Philippe du Bec, évêque de Vannes, et le gouverneur, le Duc d'Estampes ; celui-ci se prononça en faveur de Rennes, « ville sise au milieu du païs » François II mourut sans avoir pris de

décision. Dès le début de son règne, Charles IX rétablit, le 4 mars 1561, les deux sessions du Parlement à Rennes. Nantes réclama en vain ; un arrêt du conseil du 2 mars 1580, rejeta définitivement ses prétentions. Il lui laissa la chambre des comptes.

Le Parlement attira à Rennes le gouverneur de la Province, puis l'administration des Etats, et cette ville, délaissée par les derniers Ducs, devint après l'union la vraie capitale de la Province.

Dans la longue lutte contre les abus du pouvoir royal, le Parlement illustré par de grandes figures comme celle de La Chalotais, se montra le fidèle soutien des Etats et, à ce titre, on peut dire qu'il a bien mérité de la patrie bretonne.

Marvailh ar soner a yeas d'an Ifern hag a c'hellas dont kwit

(*pennad diveza*)

Chomet e unan ar soner a grene gand e spont o pleustri war ar pez a zigouesje gantan pa deuje Paol gorniok en dro.

Eun nebeud euriou goudeze Roue an diaoulou a zizroas hag a gavas an tan maro hag ar gaoter goullou. Kounnari a eure o welet kement all :

— Pez divalo zo ac'hanout, emezan, en doare-ze eo e talc'hes d'az ger, te ?

— A ! Aotrou koueza ran d'ho taoulin d'ho pedi da gaout truez ouzin : me a zo o vont da lavaret d'eoc'h an traou evel m'int tremenet.

Neuze e lavaras en doa klasket ober eur c'hoariadenn hag e oa bet ker reuzeudik en ifern ha ma veze gwechall, p'edo war an douar.

Paol gorniok a deue an eionenn eus e c'henou, kement a zroug a oa ennan ; an diaoul bihan en doa digaset ar soner, war e gein, d'an ifern, a en em gavas da dremen, Paol, p'her gwelas a youc'has d'ezan kerkent :

— Te eo, gravazok, ez peus digaset al làouok fall-se, aman ? Gortoz, bremaik ez pezo !

Hag e voe roet d'ezan eur roustad bazadou ma oa eun druez sellet outan ha ma roas e c'her ne zigasfe ene soner all ebet ken d'an ifern :

— Te, avat, eme Baol, en eur gomz ouz ar soner, a grene evel eun delienn, ne fell ket d'in az kwelet ken, dre aman. Kasit dillo ar marc'hadour avel da zutal diwar va zro ; ma chomfe nemeur, dre aman, e vefe gouest da c'houllonderi an ifern a-bez. Ra hen digemero Doue, ma kar, en e varadoz, met, evid aman, eman a re. Er mêz, ha dillo !

Ar c'haner ne c'houlenne ket gwell ; stlapet war hent ar baradoz ne voe ket pell evid en em gaout gant dor lez an Dreinded ; sant Per a voe laouen bras ouz e welet o tigouezout ; an Aotrou Doue ne oa ket kalz e chal d'e welet o lakat e dreid, en e di, met pedennou an eneoù a oa bet tennet gantan, eus kaoter ar re villiget, a deuas a-benn anezan. Abaoe, war a leverer, Paul gorniok ne ro digemer da zoner biniou ebet, na da ganer, en e rouantelez, hag ar re-man holl, abred pe ziwezad, goude eun ehan er purgator, a vez kavet mat da vont d'ar baradoz.

G. P.

Inauguration d'une statue du Christ-Roi en Colombie

Le 27 juin 1931, à l'occasion de l'arrivée dans la capitale, Bogota, de la première statue du Christ-Roi, une manifestation publique et sociale fut organisée... Des milliers de personnes sont accourues de la banlieue et des villages voisins. Un décret du Président de la République déclarant *fête civique* l'après-midi de ce jour, permet aux employés de l'administration d'assister à la procession. A 2 heures, après que l'Archevêque eût béni la statue le cortège se met en marche : la statue est portée sur un char tiré par huit chevaux richement harnachés, et escortés par les élèves de l'Ecole Militaire et des jeunes gens habillés aux couleurs nationales. C'est au milieu d'une pluie de fleurs et parmi les acclamations de plus en plus enthousiastes de la foule, qu'elle est conduite en triomphe jusqu'à la grand'place de Bolivar où l'on arrive vers les 5 heures.

Un splendide dais de velours rouge a été disposé au centre même de la colonnade ionique qui forme la façade du Parlement. Au moment où la statue du Christ-Roi y apparaît, les cloches de toutes les églises s'ébranlent, le drapeau est hissé au faite du Parlement, les soldats présentent les armes, tandis que sur la place retentit l'hymne national auquel succède l'hymne au Christ-Roi, exécuté par une chorale de 3000 enfants. En même temps, 200 colombes s'envolent du centre de la place, des ballons s'élèvent dans les airs, des avions passent et repassent au-dessus de l'assemblée, jetant des fleurs.

Voici le Président de la République, Olaya Herrera, qui arrive accompagné de plusieurs de ses ministres.

M. François de Paule Pérez, Ministre des Finances, monte à la tribune pour prononcer un discours au nom du gouvernement : il y affirme « le droit de Jésus-Christ à régner non seulement sur les individus, mais sur la société civile elle-même spécialement dans ce pays de Colombie qui lui est officiellement consacré.